

PAR MONTS ET RIVIÈRE

Mai 2013, volume 16, no 5



REVUE DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE DES QUATRE LIEUX
SAINT-CÉSAIRE, ANGE-GARDIEN, SAINT-PAUL-D'ABBOTSFORD, ROUGEMONT

Sommaire

- 4** Les Quatre Lieux ont vu
passer des patriotes en fuite
vers les États-Unis en 1837
(2)
Par : *Oscar Massé*
- 12** De père en fils les ancêtres
de Camille Leblanc
Par : *Camille Leblanc*

Chroniques

Coordonnées de la Société	2
Mot du président	3
Pêle-Mêle en histoire...	
généalogie...patrimoine...	9
Heures d'ouverture de la Maison de la mémoire des Quatre Lieux	10
Prochaine rencontre	17
Nouveaux membres	17
Activités de la SHGQL	17
Nouvelles publications	18
Commanditaires	19



**La déportation des Acadiens
Les Leblanc**

Tableau de Claude Picard, Parcs Canada



La Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux a été fondée en 1980. C'est un organisme à but non lucratif, qui a pour mandat de faire connaître et valoriser par des écrits et des conférences, l'histoire et le patrimoine des municipalités suivantes : Saint-Césaire, Saint-Paul-d'Abbotsford, l'Ange-Gardien et Rougemont. Elle conserve des archives historiques et favorise aussi l'entraide mutuelle des membres et la recherche généalogique.

33 ans de présence dans les Quatre Lieux

La Société est membre de :

[La Fédération Histoire Québec](#)

[La Fédération québécoise des sociétés de généalogie](#)

COORDONNÉES DE LA SOCIÉTÉ

Adresse postale : 1291, rang Double Rougemont (Québec) J0L 1M0 Tél. 450-469-2409	Adresse de la Maison de la mémoire des Quatre Lieux : Édifice de la Caisse Populaire 1, rue Codaire Saint-Paul-d'Abbotsford Tél. 450-948-0778	Site Internet : www.quatrelieux.qc.ca Courriels : lucettelevesque@sympatico.ca shgql@videotron.ca
---	--	--

Cotisation pour devenir membre : La cotisation couvre la période de janvier à décembre de chaque année. 30,00\$ membre régulier. 40,00\$ pour le couple.	Horaire de la Maison de la mémoire des Quatre Lieux : Mercredi : 9 h à 16 h 30 Samedi : 9 h à 12 h (3 ^{ième} samedi du mois) Semaine : sur rendez-vous. Période estivale : sur rendez-vous.
--	---

La revue *Par Monts et Rivière*, est publiée neuf fois par année.

La rédaction se réserve le droit d'adapter les textes pour leur publication. Toute correspondance concernant cette revue doit être adressée au rédacteur en chef :

Gilles Bachand tél. : 450-379-5016.

La direction laisse aux auteurs l'entière responsabilité de leurs textes. Toute reproduction, même partielle des articles et des photos parues dans *Par Monts et Rivière* est interdite sans l'autorisation de l'auteur et du directeur de la revue. Les numéros déjà publiés sont en vente au prix de 2,00\$ chacun.

Dépôt légal : 2013

Bibliothèque et archives nationales du Québec ISSN : 1495-7582

Bibliothèque et archives nationales du Canada

Tirage : 200 exemplaires par mois

© Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux

Un peuple sans histoire est un peuple sans avenir



Bonjour vous tous.

Nous vous présentons dans ce numéro la suite du récit d'Oscar Massé concernant la fuite de certains patriotes vers les États-Unis, qui passèrent par les Quatre Lieux et les Cantons de l'Est en 1837. Puis un article fort intéressant signé Camille Leblanc. Camille nous fait découvrir d'une façon chronologique la vie vraiment exceptionnelle de ses ancêtres Acadiens, de leur arrivée en Acadie, de la déportation, puis le séjour aux États-Unis et enfin leur établissement au Québec.

Comme vous le savez sans doute, nous arrêtons la publication de la revue pour la période estivale. Nous reviendrons donc avec le numéro du mois de septembre. La Maison de la mémoire fermera le mercredi et le troisième samedi durant les mois de juillet et août. Permettant ainsi, un repos bien mérité pour nos bénévoles. Cependant, ceci ne veut pas dire que nous arrêtons complètement nos activités. Nous allons inaugurer deux nouvelles croix de chemin, mettre en marche la fabrication d'une troisième croix, poursuivre notre campagne de financement jusqu'en septembre et participer aux journées de la culture. En plus, nous continuons nos contrats avec divers intervenants du milieu, dans le cadre de certains projets touchant le patrimoine, la généalogie et l'histoire. Des bénévoles vont photographier les pierres tombales du cimetière de Saint-Césaire, puis entrer ces données dans le logiciel approprié. Nous irons aussi à la recherche de bons conférenciers pour l'année prochaine, etc. D'autres bénévoles continuent à la maison la transcription de certains documents ou l'écriture d'articles pour la revue. Comme vous le voyez, c'est une façon de parler... quand nous disons que la Société arrête pendant deux mois ses activités... en réalité ce sont certains services qui cessent d'être offerts à notre clientèle et ceci très temporairement.

Je reviendrai en septembre avec les projets des croix de chemin (photos). Cependant prenez le temps durant la période estivale, d'aller voir ces deux superbes croix que des bénévoles membres de la Société et non membres, ont construites en remplacement de celles abimées par l'âge et les intempéries (Celles du rang Pipe Line et Haut de la Rivière Nord et celle au coin du rang de la Grande Barbue et la route 112). Elles sont vraiment magnifiques !

Au nom du conseil d'administration et en mon nom, je vous souhaite de belles vacances.

Bonne période estivale et à la prochaine au mois de septembre !

Gilles Bachand

Conseil d'administration 2013

Président et archiviste : Gilles Bachand

Vice-président : Jean-Pierre Benoit

Secrétaire-trésorière : Lucette Lévesque

Administrateurs (trices) : Lucien Riendeau, Jeanne Granger-Viens, Michel St-Louis, Madeleine Phaneuf et Cécile Choinière



NOTES HISTORIQUES

Les Quatre Lieux ont vu passer des patriotes en fuite vers les États-Unis en 1837 (2)

Pour faciliter la marche, on suivait autant que possible le terrain défriché, en lisière de la forêt, on utilisait les clairières tant celles que l'ouragan avait tracées (wind-falls) que celles que les colons avaient eux-mêmes faites, soit en les mettant en friches pour la culture, soit en y pratiquant la coupe des arbres propres à la confection de la potasse. Ils franchissaient un terrain élevé, bien drainé et rocheux d'où ils pouvaient apercevoir la contrée environnante et orienter plus facilement leurs pas. Évidemment, la direction suivie était la bonne. À leur droite se dressait la montagne de Shefford ou par ce temps limpide, des sapins abondants faisaient ressortir leur ton clair et précis sur un fond laiteux.

Là-bas, au sud-est, dans le vague lointain, s'estompait à peine la masse confuse du mont Orford, le Sinaï par delà lequel se trouvait la Terre promise de la liberté. Il était encore bien éloigné le port du salut et pourtant l'homme est ainsi fait que la seule vue du but à atteindre fait tressaillir en lui l'espérance immortelle, incite et aiguillonne ses facultés, décuple ses forces, ranime son courage dont la flamme vacillante allait s'éteindre au souffle glacé de la déception. Mais en consultant le plan qui guidait leur marche, Roberts constata qu'on approchait d'un endroit critique : Frost Village, quartier général de la milice, où étaient cantonnés les volontaires du capitaine Knowlton ¹. Il était de suprême importance de s'écarter de ce noyau qui comprenait Frost Village, le centre le plus considérable, Waterloo, qui n'en était alors qu'un démembrement et Knowlton Falls, ci-devant Mock's Mills et aujourd'hui Warden.

Aussi, dès qu'on aperçut les premières huttes en troncs d'arbres équarris, on s'éloigna vers le nord-est afin d'atteindre Stukely par le nord, région où étaient établis bon nombre de colons canadiens. La nuit, on pénétrait fort avant dans le bois afin de pouvoir faire du feu sans crainte d'éveiller l'attention. On en profitait pour se mettre quelque chose sous la dent et restaurer ses forces. On cuisait, dans la cendre ou sur la braise, navets ou patates glanés ici et là dans les champs, on faisait rôtir à la flamme une cuisse de lièvre tué à coups de bâton ou quelque marmotte que Craig déterrât de sa bauge. Car on évitait de tirer du fusil si ce n'est dans les cas urgents, par exemple pour tenir en respect un loup affamé ou un ours alléché par le relent de ces fritures improvisées. La nuit aussi, la crainte peuplait la solitude de fantômes terrifiants de soldats en armes, de carnassiers en furie, de meutes lancées à leurs trousses. Le silence de la forêt s'emplissait de la rumeur effrayante de loups qui hurlaient, des renards qui glapissaient ou des ours qui grognaient sourdement. Si le loup redoute le feu, l'ours, au contraire, y est attiré. Certes, à cette saison de l'année, Maître Martin, quand il n'est pas terré ou «ouaché» n'est guère à redouter, mais enfin c'est un voisinage que personne ne recherche, car l'appétit d'un ours, même d'un ours bien gavé, a parfois d'étranges caprices.

Dans tous les cas, nos patriotes ne comptaient guère plus sur la bienveillance des fauves que sur l'indulgence des tories et si Roberts, succombant à la fatigue, goûtait quelque sommeil, ce n'était certes pas ce sommeil paisible et réparateur qui réconforte et revivifie.

Mais le matin, lorsque, de quelque hauteur, la vue pouvait embrasser l'horizon, on sentait son cœur battre plus fort en reconnaissant l'Orford dont la boule devenait plus distincte à mesure qu'avancait l'expédition. La neige en couvrait le sommet. On aurait dit un crâne chauve avec, à l'occiput et sur les tempes, la chevelure ébouriffée des sapinages. L'imminence du péril aiguillonnait les fugitifs. On procédait par

¹ Certains documents officiels le font capitaine, d'autres colonel.

marches forcées afin de compenser l'inaction de la nuit. L'air était vif, parfois humide et malsain. Le sol enchevêtré de racines, de lianes, de culs levés, rendait la marche difficile.

Le 10 décembre au matin, un marais leur barrait la route et les obligeait à un long détour à peu de distance de Skibbérine, dans Stukely. Il y avait là un chemin assez peu fréquenté qui conduisait à la scierie d'Henry Lawrence, dans le nord. Comme ce chemin va, sur partie de son parcours, de l'ouest à l'est, on décida de le suivre quelque temps tout en ayant l'œil aux aguets. La marche au découvert reposait de la fatigue. À la brunante, au lieu de prendre le bois pour s'y enfoncer et faire du feu, Roberts décida de passer la nuit dans une grange située à quelque distance d'une chétive hutte qui paraissait abandonnée, car on ne percevait aucun signe de vie. Sans doute le colon passait-il l'hiver au chantier de Lawrence, plus au nord.

On y pénétra en tapinois et, après avoir refermé la porte, on s'installa pour la nuit, utilisant les couvertures qu'on portait et la paille que, à tâtons, on put ramasser. Par une lucarne entraient un rayon de lune qui donnait un aspect sinistre de bandits aux faces hirsutes des malheureux blottis dans un coin, les genoux au menton. Pendant que Célestin Parent et le métis François, succombant à la fatigue, mêlaient leur respiration bruyante, Roberts, las et brisé, songeait en attendant le sommeil. Son système nerveux, surmené, détraqué, était à bout, ses pieds étaient enflés, sa tête se fendait, tout son corps courbaturé et endolori. Le manque de sommeil et de nourriture substantielle avait débilité cet organisme puissant de colosse.

Soudain, il tressaille. Une voix humaine a frappé son oreille. Il croit d'abord à quelque illusion de l'ouïe affinée par la surexcitation et les souffrances. Mais non, il ne rêve point, c'est bien une voix humaine, une douce voix de femme fredonnant ce que, à la mélodie plutôt qu'aux paroles, il reconnaît pour un vieux cantique qu'il a souvent entendu au village Debartzch.

Depuis huit jours qu'il n'a ouï que la voix traînante et nasillarde du domestique Parent ou les rauques gloussements du sourd-muet François. Cette voix fraîche résonne à son oreille comme une musique. Son âme ulcérée en est comme rafraîchie; il oublie le danger qu'il court et se laisse bercer, pour ainsi dire, au rythme malhabile qui part de la maison qu'il croyait inhabitée.

C'est l'épouse de Nicolas Guilmain en train d'endormir le petit dernier et qui lui chante un cantique de Noël. Car, éloignés de l'église, c'est la manière des colons de suivre la liturgie. La chapelle, c'est l'humble foyer de bois rond, ce foyer canadien où se répète, bon an mal an, le mystère de la procréation. Le sacrifice de la messe se remplace par l'immolation quotidienne, noble dans son ignorance, de l'égoïsme personnel, pour le bien-être de la famille et la grandeur de la patrie. La maîtrise, c'est la voix de Joseph, voix claire et ferme comme un défi à la forêt qui recule, voix douce et tenace qui, à travers les générations qui passent, chante dans nos cœurs et dans nos âmes l'harmonie des traditions ancestrales! Dans la nuit calme, la voix inexperte a remué l'âme d'un malheureux qui sanglote. La Noël approche et cette voix proclame la paix aux hommes bienveillants : Gloria, gloria in excelsis Deo.

Est-ce de la dérision? Songe amèrement Robert, est-ce un présage? Il a aimé son pays, il lui a sacrifié sa fortune et le voici maintenant traqué comme une bête fauve, contraint de se cacher comme un criminel. Pourtant, il se rend, lui aussi, ce témoignage : «J'ai aimé la justice, j'ai haï l'iniquité; et voici que je vais en exil!»

Soudain, Craig s'est dressé sur ses pattes en grognant. Paix! Craig, paix! répète Roberts d'une voix qui supplie plutôt qu'elle commande. Mais le chien aboie furieusement en trépignant; ses deux yeux flamboient dans les ténèbres et il reste sourd aux appels consternés de Célestin Parent réveillé en sursaut qu'y a-t-il, questionne, à la lueur blafarde de la lune, la face effarée du métis François que bouscule Parent. Là-bas, la voix au cantique s'est tue et aux hurlements sourds de Craig répondent des aboiements pressés qui se rapprochent. Puis, on distingue des voix humaines... Voici qu'on vient. Qui, qui donc?... C'est une voix française qui chantait tantôt l'hymne chrétien.

Le cœur bat à rompre la poitrine, la respiration se suspend et l'on attend, haletant, la parole décisive qui fixe son sort... Est-ce l'amour, est-ce la haine qui plane sur ce taudis?... Qu'apporte-t-on au malheureux dont les membres transis grelottent et dont l'âme glacée agonise : Un gîte pour quelques jours ou bien des chaînes pour la vie, l'enivrante liberté ou la potence ignominieuse?

Frost Village, ainsi nommé d'après le premier colon, qui vint, du Vermont, s'y établir, au commencement du siècle dernier, était, à cette époque, le centre le plus important de l'ancien collège électoral de Bedford. C'est à peine si, aujourd'hui, il s'y trouve une douzaine de familles. Déjà même, en 1837, sa prospérité déclinait au profit de ses voisins. À un mille ou deux avait surgi, à la décharge d'un lac, un groupement de quelques artisans et commerçants, bientôt promus industriels, qui avaient trouvé profit à s'installer à cet endroit où il y avait un *pouvoir d'eau*. Ce qui ne fut tout d'abord qu'un démembrement ou qu'une extension de Frost Village finit par se détacher peu à peu du «settlement» embryonnaire. En 1815, l'endroit était déjà assez conscient de son importance pour se donner un nom à soi et, le loyalisme aidant, on n'en pouvait trouver de plus topique que Waterloo.

Tout de même, en 1837, Frost Village était encore le chef-lieu du comté de Shefford et les quartiers généraux d'un corps de dragons du capitaine Knowlton, l'Honorable Paul Holland Knowlton qui venait de se fixer sur les bords du lac de Brome, à l'endroit qui porte aujourd'hui son nom. Ces volontaires s'étaient recrutés dans les alentours. La rébellion avait provoqué un marasme prononcé dans les affaires : l'industrie naissante chômait, le commerce stagnait, la colonisation était arrêtée. Bref, la solde militaire devenait une aubaine pour ces sans-travail qui n'étaient pas des désœuvrés au sens péjoratif. On relève parmi eux les noms de John Goodwill, William et Joseph Moffat, Jesse Winchester, Franklin et Otis Lincoln, James Berry, P.O. Kittredge, Horace Goddard, Mark Whitcomb, Orange Ellis (prénom suggestif!) etc. qui, étrange retour des choses, ont, quoique foncièrement torys, fait souche, pour la plupart, de descendants intensément grits.

Le 11 décembre au soir, en l'an 1837, l'auberge de Thomas Osgood, à Frost Village, était le théâtre d'une réunion fort animée. À cette époque éloignée, l'auberge du village n'avait pas la réputation assez peu enviable qu'elle s'est acquise depuis. Les mœurs du temps étaient, croyons-nous, plus viriles et moins relâchées qu'aujourd'hui. La vertu aussi était moins farouche ou plutôt moins bégueule. Ces rudes colons avaient horreur de l'hypocrisie qui est la pire forme du mensonge.

L'auberge était alors le lieu de rassemblement, le cercle social où se réunissaient les notabilités des environs pour deviser des choses de leur état ou des intérêts de la localité (« l'acte » municipal de 1845 ne défend pas d'y tenir les assemblées du conseil). C'était un parlement-école où l'on discutait les questions du jour et où se sont formés bien des tribuns populaires; c'était le creuset où s'élaboraient confusément, humblement nos destinées économiques et politiques. C'est là que le député endoctrinait ses fidèles ou que le futur candidat faisait mousser sa candidature. C'était aussi, à cette époque où le journal était chose presque inconnue dans nos campagnes, un bureau d'information où chacun, sa journée faite, venait se mettre au courant des nouvelles du jour. Frost Village se trouvant sur la route Montréal-Sherbrooke, la diligence y stoppait.

Il se trouvait là, assis autour du feu, dans la salle d'entrée, entre autres personnages, le docteur Stephen Sewell Foster, futur député, Hezekiah Robinson, propriétaire d'un moulin à farine, d'un moulin à carder ainsi que de la potasserie. Il faisait également partie de la magistrature de Paix récemment réorganisée. Il y avait encore Charles Allen, l'industriel forgeron qui venait d'ouvrir une fonderie en société avec son beau-frère Daniel Taylor, et Rufus Woodward, et Samuel Brown, et Amos Holt, et David Wood et Calvin Richardson, tous des notables.

De quoi l'on y parlait, ce soir-là? Mais de politique, bien sûr, sujet d'un intérêt palpitant pour tout le pays. On se réjouissait en bons torys qu'on eût cassé les reins à la rébellion et mis à la raison ces «mad habitants» qui avaient la folle prétention de réaliser ce que les Yankees n'avaient pu faire en 1812, ce contre quoi le génie malfaisant de Bonaparte avait échoué en Europe, etc. Toutefois, les plus timorés appréhendaient un retour offensif des chefs patriotes qui avaient réussi à franchir la frontière et qui, disait-on, des états limitrophes de Vermont et de New York, préparaient la revanche avec la complicité ou la connivence des autorités américaines.

Maintes fois, les volontaires de Saint-Armand avaient proposé à leurs officiers de leur permettre d'organiser un « raid » au Vermont. On garantissait le succès de l'entreprise, on se faisait fort de surprendre les chefs patriotes et de les ramener prisonniers tout en faisant main basse sur des dépôts d'armes qu'on

savait exister chez l'aubergiste Reynolds, à Whitehall, chez Brock, à Plattsburg, etc. et, de fait, tout le long du lac Champlain... On pouvait, à telle heure de la nuit, tel jour de la semaine, tomber à l'improviste sur Middlebury et cent hommes résolus reviendraient avec des prisonniers comme Papineau, les Docteurs Nelson et Côté, le « colonel » Mailhot, le fameux Chandler, de Stanstead, etc. Ah! On était renseigné, allez. On savait que Gagnon était allé chercher cent fusils chez Caine, à St-Albans; on savait que Papineau était allé se concerter avec le Gouverneur Massy, à Albany; on savait que L'Acadie était un foyer ardent de rébellion qu'alimentaient les intrigues des émissaires de Gagnon et de Chartier; on savait... que ne savait-on pas?

Les autorités avaient jeté de l'eau froide sur ces bouillants élans, sur ce feu brûlant d'enthousiasme de néophytes dans le métier des armes. Le capitaine Knowlton avait lui-même mandé à son collègue Moore, de Missisquoi, que rien ne servait plus de nature à favoriser les plans des rebelles qu'une violation du territoire américain qu'on profiterait à coup sûr de ce prétexte pour susciter des ennuis à l'administration et, qui sait, précipiter une guerre entre les deux pays dans un temps aussi périlleux. Le soin des volontaires devait se restreindre strictement à repousser l'invasion qu'on jugeait imminente, à intercepter toute communication des chefs rebelles avec l'intérieur et aussi à empêcher les autres patriotes de passer la frontière.

Aussi, les volontaires de Shefford et Missisquoi étaient sur les dents. On était informé qu'il se préparait outre-frontière une invasion de rebelles alliés à des «sympathizers» vermontois. Des éclaireurs étaient sur le qui-vive. D'autre part, il circulait de vagues rumeurs que des individus aux allures suspectes avaient été vus à Granby, Dunham, etc. qui ne semblaient guère soucieux de voyager comme de bons chrétiens dont la conscience est en paix. Et à ce propos, on faisait remarquer que plusieurs des chefs rebelles, fugitifs de la justice, pouvaient bien se trouver dans les parages. Les Viger, les Brown, les Rodier, les Wolfred Nelson, les Drolet, les Goddu, les Desrivières, etc. avaient déserté le théâtre des troubles et on les soupçonnait, à Montréal, de vouloir mettre la frontière entre eux et l'autorité constituée.

Ce soir-là, ce n'était plus l'anxiété ou l'attente qui se lisait sur les fronts. L'exultation éclairait ces physionomies. La joie brillait dans les yeux. Les voix éclataient avec un fracas claironnant et se croisaient avec un cliquetis de baïonnettes. Les gestes sabraient sans merci. Les coups de poing assénés avec conviction sur le comptoir tonnaient presque aussi fort que les canons en bois d'érable cerclé de fer qui avaient tiré à Saint-Charles des cailloux mal arrondis. On était encore sous le coup de l'émotion qui avait accueilli la nouvelle de la grande victoire remportée, le mercredi précédent, par les volontaires de Missisquoi et le haut fait d'armes du capitaine Kemp qui, à la tête de sa compagnie, avait victorieusement repoussé les mille rebelles (le compte-rendu officiel dit de deux à trois cents) de Julien Gagnon dit l'Habitant. Au milieu de cette effervescence, la porte de l'auberge s'ouvrit et un homme, interrompant les causeurs, demanda d'une voix haletante : Le lieutenant Alonzo Wood est-il ici?

Cet homme, évidemment, venait d'une certaine distance. Son teint animé par le froid, le col de son habit relevé, la casquette rabattue sur les oreilles, tout disait qu'il avait dû parcourir plusieurs milles de chemin. Son entrée soudaine et sa parole précipitée avait fait diversion. Tout dans son attitude dénotait quelque chose d'anormal, d'inusité, d'urgent et les figures s'étaient toutes tournées dans sa direction, bouches bées et yeux questionneurs moins pressés à répondre qu'à apprendre le pourquoi de la question : Le lieutenant Alonzo Wood est-il ici?

Mais avant même qu'on lui répondît, l'homme devinant sans doute l'anxiété de ces gens et hâté lui-même de dire ce qu'il savait, apprit à son auditoire, toute attention, qu'il avait vue de ses yeux, sur la route du cinquième rang de Stukely, trois voyageurs à mine suspecte; que leurs allures étranges avaient éveillé ses soupçons; qu'il s'était dissimulé dans un taillis et que, de son poste d'observation, il les avait vu pénétrer dans une grange abandonnée, chez Guilmain. Ce qui semblait, disait-il, confirmer ses soupçons sur la conduite louche de ces voyageurs nocturnes, c'est qu'au lieu de s'adresser à la maison pour avoir un gîte, ils étaient entrés dans une grange abandonnée, par un temps aussi froid. Tout cela ne lui disait rien qui vaille...

Ce récit fit sensation et on se rendit aussitôt chez le lieutenant Wood qui n'était pas à la première alerte et dont l'enthousiasme ne s'enflammait plus aussi spontanément. Toutefois, par acquit de conscience, et pour

qu'on ne pût accuser son zèle de tiédir, celui-ci dépêcha le sergent Whitcomb avec quelques hommes dont Peter Mairs, Willard et Jos. Moffat, Milton Bowker, en tout une douzaine y compris les simples curieux qui comptaient bien que, cette fois, ça y était, pour aller en reconnaissance dans les parages en question. On amenait aussi Rover, le «hound» de l'aubergiste Osgood. Et le détachement, après des préparatifs sommaires, partit en toute hâte. Il pouvait être dix heures quand on monta en selle; la lune éclairait la route et le froid était vif. On avait une longue chevauchée à fournir par des chemins difficiles. Il faudrait, du reste, procéder avec circonspection et concerter un plan afin d'envelopper les fugitifs dans un réseau dont ils ne pourraient s'échapper. Il était à prévoir que, lorsqu'ils se verraient cernés, ils opposeraient une résistance acharnée. Ces gens-là n'étaient pas sans savoir ce qui les attendait, car leur sort était décidé. Les plus fanatiques, évoquant l'affaire McLane, parlaient d'écartèlement, de question, de torture, etc. Quand nous disons qu'on partit en toute hâte, il ne faut pas se faire l'illusion de douze cavaliers dévalant à bride abattue. Nous l'avons dit, les chemins étaient impraticables. Nous ferons grâce au lecteur des ornières, cailloux, ventre-de-bœuf, cahots ou «papineaux» comme disaient alors assez pittoresquement les loyalistes à cause sans doute des soubresauts que le chef patriote imprimait à leur somnolent conservatisme. Qu'il nous suffise de dire qu'on mit deux longues heures à parcourir la distance relativement courte, malgré les méandres et les détours, qui séparaient Frost Village de la route du cinquième rang.

On chevauchait au pas et en silence dans la direction indiquée lorsque Rover qui s'écartait volontiers du chemin pour aller fureter ici et là tomba soudain en arrêt en faisant entendre un sourd grognement suivi aussitôt d'un aboiement furieux. Nous y voici, fit le dénonciateur qui avait servi de guide au détachement. Au même instant, des aboiements précipités partirent d'une mauvaise mesure à quelque distance à droite du chemin. Sur les ordres du sergent Witcomb, les volontaires mirent pied à terre et après avoir attaché leur monture aux arbres qui bordaient la route, s'avancèrent en tapinois. On se disposa à cerner le chantier pendant que Whitcomb se dirigeait vers la maison de Guilmain, à vingt-cinq pas plus loin. Ainsi réveillé au milieu de la nuit par un militaire armé, Guilmain resta tout abasourdi. Ce fut pis encore lorsque Whitcomb lui apprit qu'il était soupçonné de donner asile à des ennemis de Sa Majesté.

C'était la bonne manière de s'assurer le concours de Guilmain qui, après force protestations, s'offrit, pour démontrer sa bonne foi, d'aller déloger lui-même les intrus qui l'avaient ainsi compromis. Sur l'invitation de Whitcomb, il alluma sa lanterne à chandelle de suif et armé d'un solide gourdin en bois de charme, accompagna le sergent jusqu'à la bicoque où se trouvaient ses hôtes sans gêne. Il asséna un violent coup de gourdin à la porte en intimant à ceux qui se trouvaient à l'intérieur l'ordre de déguerpir.

Qui êtes-vous, dit une voix rauque. Ce fut le sergent Whitcomb qui répondit :

- nous sommes des soldats de Sa Majesté et nous avons ordre de vous capturer morts ou vivants.

Cette cabane est cernée de toutes parts par des militaires bien armés. Je vous somme de vous rendre.

- Nous nous rendons, répondit la même voix rauque.

Cette capitulation fut suivie du déclic d'un verrou et la porte s'ouvrit. Guilmain toujours armé de son gourdin y pénétra suivi du sergent. Célestin Parent, debout, remettait sa carabine tandis que le métis François tenait empoigné le museau de son chien Craig, le véritable délateur. Dans un coin, gisait une loque humaine, prostrée dans une crise de désespoir. Le sergent Whitcomb prit la lanterne des mains de Guilmain la dirigea sur l'inconnu dont il scruta attentivement les traits l'interpelant alors à haute voix : In the name of Her Majesty I arrest you, Dr Wolfred Nelson!...

Fin

Oscar Massé

Référence : MASSÉ, Oscar. *Massé...Doine*, Montréal, Éditions Beauchemin, 1930, 124 p.



Wolfred Nelson, par Théophile Hamel en 1848

Pêle-Mêle en histoire...généalogie...patrimoine... *des suggestions... de Gilles Bachand*

Ayant une responsabilité de « mémoire » envers les citoyens des Quatre Lieux, nous conservons depuis des années des photographies en lien avec la vie de notre milieu. Il est toujours fascinant de découvrir un ouvrage photographique expressément voué à la diffusion d'un sujet ou d'un thème en particulier. C'est le mandat qu'Hélène-Andrée Bizier s'est donné depuis quelques années. Je vous propose la lecture de cet ouvrage consacré à la femme québécoise.

Hélène-Andrée Bizier, *Une histoire des Québécoises en photos*, Montréal, Fides, 2007, 331 p.

Après le retentissant succès d'*Une histoire du Québec en photos*, c'est un étonnant «album de famille» que propose ici Hélène-Andrée Bizier. Cette fois-ci, délaissant la stricte trame chronologique, elle retrace l'existence des femmes québécoises à chacune des étapes de la vie. Son fil conducteur reste la photographie, dont elle exploite les archives, depuis son invention jusqu'au grand tournant de la Révolution tranquille. Femmes célèbres ou inconnues, femmes de tête ou femmes de coeur, mères de famille, religieuses, ouvrières, fermières, infirmières ou institutrices, Hélène-Andrée Bizier nous les fait redécouvrir dans toute leur diversité et leur charme. Elle montre comment elles ont, chacune à leur manière, contribué à façonner le Québec d'aujourd'hui.



Hélène-Andrée Bizier est une figure bien connue du public pour ses nombreuses contributions à la connaissance de l'histoire populaire du Québec. Vulgarisatrice hors pair, elle a, entre autres, cosigné la série *Nos racines*, que nous possédons à la Maison de la mémoire. En plus d'être directrice de collection chez Fides, elle travaille à un vaste projet d'ouvrages illustrés sur l'histoire du Québec.

Gilles Bachand

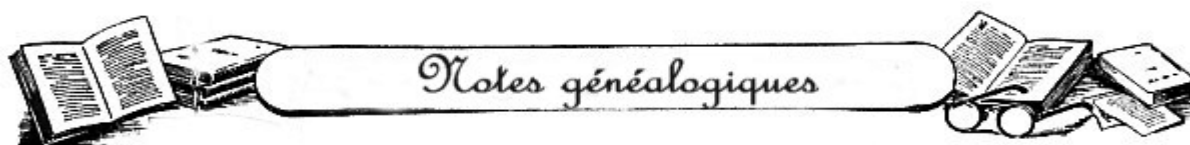
Ne jetez pas vos vieilles photos, nous allons les conserver pour les générations futures!

---Important---

Heures d'ouverture de la *Maison de la mémoire des Quatre Lieux*

Juin : Nos heures habituelles : tous les mercredis de 9 h 00 à 16 h 30 le 5,12,19 et 26 juin et le samedi matin de 9 h 00 à midi, le 15 juin.

Juillet et Août : Sur rendez-vous : 450-379-5016 ou 450-469-2409



De père en fils les ancêtres de Camille Leblanc

Signalons tout de suite, que je suis de la souche acadienne de ce nom, nous y viendrons plus loin dans ce texte. Cependant d'autres familles Leblanc ce sont établies au Québec durant le XVII^e siècle. Six pionniers sont arrivés en Nouvelle-France et cinq d'entre eux auront de la descendance.

Jean Leblanc

Il est le premier Leblanc qui fonda un foyer en Nouvelle-France. Il n'a pas de descendants mâles. Il est originaire du Calvados, plus exactement de Saint-Lambert aujourd'hui une petite commune de 200 habitants située dans l'arrondissement de Caen. Il épouse à Québec, en novembre 1643, Madeleine dite Euphrosine Nicolet,² (Une Népissiriniennne), elle est la fille «naturelle» du célèbre explorateur Jean Nicolet, le premier blanc à parcourir le Nord-Ouest américain. Jean Leblanc est domestique chez Guillaume Couillard, le gendre de Louis Hébert, et selon le Journal des Jésuites, il est un type belliqueux. En 1646, dans la nuit du Mardi gras au mercredi des Cendres, il attaque à coup de bâton, dans une chicane, Jacques Pairieu, un membre du personnel de l'hôpital, celui-ci reçoit ainsi «plusieurs trous à la tête» Leblanc est condamné au chevalet.³ Jean Leblanc est tué par les Iroquois à l'Île d'Orléans en 1662.

Léonard Leblanc

Léonard Leblanc est originaire de Blessac, un bourg de la Marche, ancienne province de France dont le territoire est maintenant englobé dans le département de la Creuse, arrondissement d'Aubusson, ville célèbre par ses manufactures de tapisserie. Léonard est le fils de Léonard et Jeanne Fayande, qui est maître maçon. Sans doute est-il engagé en cette qualité pour la Nouvelle-France, le 23 août 1650, le seigneur Robert Giffard et les frères Jean Juchereau de La Ferté et Nicolas Juchereau de Saint-Denis, grands recruteurs d'ouvriers spécialisés, assistent à son mariage avec Marie Riton, fille de Robert et Marguerite Gyon. Dans les années qui suivirent, Léonard Leblanc pratique le métier de maçon. Il s'établit au bourg Fargy, qui est un petit village dans la seigneurie de Beauport. En 1767, le couple a cinq enfants.

² Euphrosine dite Madeleine Nicolet demi-Amérindienne, épouse à Québec le 21 novembre 1643 Jean Leblanc né vers 1623. On la dit alors âgée de 15 ans (elle serait née vers 1628 ??); en réalité, elle devait avoir 12 ans. Au recensement de 1666, on la dit âgée de 35 ans (née vers 1631?). Celui de 1681 lui accorde 48 ans (née vers 1633 ?); elle devait avoir près de 50 ans. Son acte de décès, le 30 septembre 1689 à l'Hôtel-Dieu de Québec, la dit alors âgée de 59 ans (née vers 1630 ?). Elle eut son premier enfant en août 1648 : comme pour la plupart des femmes de son époque, elle devait avoir 16 ou 17 ans (née vers 1631 ou 1632?). Son premier mari est tué par les Iroquois le 11 septembre 1662 à l'Île d'Orléans; en deuxième noce, le 22 février 1663 à Québec, elle épouse Élie Dussault dit Lafleur, matelot né en 1635.

³ Chevalet. Instrument de torture et de punition ayant vaguement la forme d'un cheval de bois, sur lequel sont assis les condamnés, boulets aux pieds.

Nicolas Leblanc

Lors du recensement de 1667, on note la présence au Cap-de-la-Madeleine, de Nicolas Leblanc dit Labrie et de son épouse, Madeleine Duteau. Le couple n'a pas encore d'enfants, mais il est bien établi : il cultive déjà 17 arpents. Nicolas est originaire de Chennevières-sur-Marne (une quinzaine de kilomètres de Paris). Quatre fils et trois filles naissent de cette union.

Au moins deux fils fondent des foyers : Nicolas en 1698 avec Geneviève Petit et René en 1704 avec Jeanne Bourbeau; ils seront à leur tour pères d'une dizaine d'enfants, dont cinq fils.

Jacques Leblanc

Les Sulpiciens, seigneurs de l'Île de Montréal, avaient près d'une trentaine de domestiques à leur service en 1666. Parmi eux se trouve Jacques Leblanc, fils d'Antoine et de Madeleine Boucher, de la paroisse Saint-Pierre de Pont l'Évêque, au Calvados (Normandie). En cette même année 1666, il épouse Suzanne Rousselin, fille de Philibert et d'Hélène Martin. Ce couple aura plusieurs descendants qui vont s'établir à Charlesbourg puis à Saint-Laurent (île de Montréal).

Antoine Leblanc

Mentionnons aussi Antoine Leblanc dit Jolicoeur, originaire de Picardie. Ses parents, Martin Leblanc et Marie Flanlau étaient de Noyon, une ville de l'arrondissement de Compiègne qui compte aujourd'hui environ 15 000 habitants. C'est à l'Île d'Orléans que Antoine Leblanc dit Jolicoeur se fixe avec son épouse Élisabeth Roy, fille d'Antoine et de Simone Gaultier originaire de Senlis, et veuve de Pierre Paillereau, à qui elle avait donné deux filles. Mariés en 1670, Antoine et Élisabeth eurent quatre enfants, dont deux fils qui vont perpétuer cette lignée des Leblanc.

André Leblanc

André Leblanc a un périple de vie bien particulier comme nous le verrons. On ignore la date de son arrivée en Nouvelle-France. Il est le fils d'André Leblanc et de Josette Rhéaume, de Saint-Nizier, diocèse de Lyon. Il se marie à Québec le 12 novembre 1766 (contrat Louet, N.P., le 10 novembre 1766) à Marie Josette Beaugis, fille de Charles Beaugis et de Josette Rainville.

André Leblanc fut cuisinier chez l'intendant Bigot pendant deux ans puis chez le Marquis de Péan. En 1755, il est fait prisonnier par les Anglais au Fort Duquesne, il fait partie d'un détachement de soldats commandé par Jumonville. En 1755, il est à Boston et il est cuisinier chez le gouverneur Shirley. Nous verrons plus loin dans ce texte le rôle important tenu par le gouverneur William Shirley du Massachusetts dans la déportation des Acadiens. Il en fut l'architecte avec Charles Lawrence. (Il ne faut pas oublier que le Massachusetts est le voisin de l'Acadie à cette époque, l'état du Maine n'existe pas). En 1758, il exerce son métier chez le colonel McKay, qu'il suit à Halifax et dans ses expéditions à Montréal, à la Martinique, la Havane, puis à Londres.⁴



William Shirley, gouverneur du Massachusetts de 1741 à 1759

Le 15 novembre 1773, il épouse en seconde noce à la Rivière-Ouelle, Geneviève Bouchard, fille de Joseph Bouchard et de Dorothee Ouellet. Les descendants vont s'établir à l'Islet, Cap Saint-Ignace et la région.

⁴ Cyprien Tanguay, *À travers les registres*, Librairie Saint-Joseph, Cadieux & Derome, 1886, p. 190.

Le Grand Dérangement, la déportation des Acadiens de 1755 à 1763.⁵

Les Français n'avaient jamais accepté le traité d'Utrecht, signé en 1713, qui leur fait perdre Terre-Neuve, la Baie d'Hudson et l'Acadie. Ils sollicitaient les Acadiens à quitter un sol devenu désormais anglais, à venir s'établir sur l'Isle Royale (aujourd'hui Ile-du-Prince-Édouard) ou les rives du Saint-Laurent. Des missionnaires comme l'abbé Le Loutre, jouaient un rôle équivoque : il évangélisait les sauvages, tout en les poussant à la guerre sainte contre les protestants anglais.

En 1748, le traité d'Aix-La-Chapelle avait rendu Louisbourg à la France et avait confié à une commission le soin de délimiter les frontières de l'Acadie. Peu soucieux d'attendre une décision peut-être défavorable, le gouverneur La Galissonnière trancha le différend au profit de la France, en lui adjugeant tout l'isthme de Schédiac, toute la baie Française. Son successeur, La Jonquière, érigea sur la frontière ainsi tracée les forts Beauséjour et Gaspéreau. Mais les Anglais tenaient trop à l'Acadie, rebaptisée Nouvelle-Écosse, à son agriculture, à ses pêcheries, pour tolérer les revendications françaises, même légitimes. Leur premier mouvement avait été d'intensifier l'immigration. En 1749, le gouverneur Cornwallis, fit venir 2500 colons britanniques et fonda Halifax.



Halifax en 1750
Site web tlfq.ulaval



L'Acadie et la Nouvelle-Écosse en 1750
Site web tlfq.ulaval

Au printemps de 1750, des Acadiens demandent la permission de quitter la Nouvelle-Écosse. Le gouverneur Cornwallis réalisant que ces Acadiens pouvaient éventuellement renforcer les positions françaises, refusa et répondit que les passeports ne pourraient être délivrés tant que la paix et la tranquillité ne soient pas rétablies dans la province. Cependant la «question acadienne» inquiétait toujours les autorités anglaises. Pouvait-on se fier à ces «Français neutres» qui se refusaient de combattre au sein des troupes britanniques ? Depuis le traité d'Utrecht, les Anglais ont exigé des Acadiens le serment d'allégeance à la couronne d'Angleterre. Dans l'ensemble, la population acadienne a respecté ce serment d'allégeance et a adopté une bonne conduite envers les autorités anglaises. Les infractions parfois commises le furent sous le coup de menaces françaises et indiennes. Des Français de l'extérieur ont poussé les indiens Micmacs et Abénaquis à guerroyer contre les Anglais de l'Acadie et l'un de ces animateurs a été l'abbé Le Loutre.



J.-L. Le Loutre

En 1755, les Anglais décidés à résoudre le problème frappèrent un coup décisif : ils attaquèrent les Forts Beauséjour et Gaspéreau qui mal défendu, offrirent peu de résistance et capitulèrent respectivement le 16 et le 18 juin. Maintenant sans crainte de représailles, on pouvait se débarrasser des Acadiens. Les soldats de la Nouvelle-Angleterre maintinrent la garnison du Fort Beauséjour rebaptisé Cumberland, jusqu'en septembre où ils furent retirés pour aider à la déportation des Acadiens.

⁵ Pour connaître l'histoire acadienne, voir un article vraiment super ! dans Internet : **La colonie française de l'Acadie 1604-1755** écrit par un professeur J. Leclerc de l'Université Laval : http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/francophonie/Nlle-France-Acadie.htm#9_La_chute_de_Louisbourg_et_ses_cons%C3%A9quences_sur_les_expulsions

Déjà près de 400 Acadiens de Chignectou avaient été enfermés dans le fort. Les troupes du fort firent également quelques sorties pour mettre le feu à des villages situés dans les alentours.



Charles Lawrence

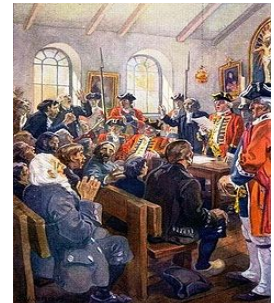
L'ordre n'est pas venu de Londres. On avait naguère examiné ce projet, mais la décision finale retombe sur le gouverneur Charles Lawrence qui en collaboration avec Shirley du Massachusetts vont mettre en place ce «Grand Dérangement». Les autorités métropolitaines ne seront avisées qu'après les premières opérations. Elles ne les ont pas désavouées par la suite. Aux yeux de Lawrence et Shirley, la déportation apparaît comme une nécessité stratégique. Dans la guerre de plus en plus imminente avec la France, les Acadiens leurs semblent un mauvais risque, un danger pour les soldats anglais de la province. Surtout que la population française de l'Acadie compte environ 15 000 personnes.

Le 5 septembre 1755, 418 Acadiens furent réunis dans l'église de Grand-Pré sous la surveillance de soldats en armes. Le colonel John Winslow prit la parole et leur fit connaître la décision de Lawrence : *«Je vous communique donc, sans hésitation les ordres et instructions de Sa Majesté, à savoir que toutes vos terres et habitations, bétail, et cheptel de toute nature sont confisqués par la couronne, que tous vos autres biens, sauf votre argent et vos meubles et vous devez vous-mêmes être enlevés de cette province qui leur appartient»*.



John Winslow

Cependant, Winslow se garda bien d'indiquer le lieu de destination. Puis il ajouta : *«J'espère que dans toute une partie du monde où le sort va vous jeter, vous serez des sujets fidèles, un peuple paisible et heureux.»* C'est le 10 septembre suivant qu'eut lieu le premier embarquement à bord des vaisseaux, puis la chasse à l'homme commença. Traqués de toutes parts, ces captifs sans défense furent dirigés vers les côtes.



Lecture de la
déportation dans l'église
de Grand-Pré



Embarquement des Acadiens pour la Nouvelle-Angleterre

Heureusement avertis par des fuyards, un bon nombre d'Acadiens réussirent cependant à s'enfuir avant l'arrivée des soldats, pendant que d'autres se cachèrent par petits groupes dans les forêts. De toutes les familles acadiennes, il n'y en eut pas une qui ne fût frappée par la mort de plusieurs de ses membres ou par la séparation de beaucoup d'entre eux. Car dans la confusion des embarquements, on démembra des familles et ces malheureux ainsi séparés et éparpillés sur les navires furent emmenés aux quatre vents. Plus de 7 000 Acadiens furent déportés vers les colonies anglaises d'Amérique et 1 500 en Angleterre. En ce qui concerne les colonies américaines : 300 à New York, 2 000 au Massachusetts, 500 en Pennsylvanie, 700 au Connecticut, 1 200 en Virginie, 1 000 au Maryland, 500 en Caroline du Nord, 500 en Caroline du Sud, et 400 en Georgie. Quelques-uns périrent en mer et, déjà malades et affaiblis par un long séjour sur les navires, la mort fit dans leurs rangs des ravages effroyables : sur les 454 débarqués à Philadelphie en novembre 1755, la petite vérole en emporta 237 en quelques semaines.

L'exil dans ces colonies fut pour eux encore plus cruel que leur arrestation et leur déportation. Par petits groupes dispersés dans les villes et les villages, ils vécurent à part quelques exceptions au milieu d'une population farouchement hostile à leur égard. Une loi votée à la législature du Massachusetts, le 28 août 1756, concernant les Acadiens, en dit long sur leurs conditions de vie : *«Il est décrété que si les anciens habitants français de la Nouvelle-Écosse sont trouvés en dehors des limites des bourgs dans lesquels cette législature leur a ordonné de demeurer, ils seront, pour la contravention, au bloc pour une période de trois heures et pour la deuxième, recevront sur le dos mis à nu, dix coups de fouet»*. Ces malheureuses familles déjà démembrées dès leur départ pour l'exil connurent le fond de l'horreur : le gouverneur Lawrence avait recommandé de s'emparer des jeunes enfants acadiens afin d'en faire des sujets anglais et protestants. Ainsi suivant les paroles du gouverneur à la lettre, des Anglais n'hésitèrent pas à enlever et au besoin par la force des enfants en bas âge à des mères déjà persécutées et tant éprouvées.

En ce qui concerne mes ancêtres c'est au Massachusetts qu'ils furent déportés comme nous le verrons plus loin dans ce texte.

Première génération : Daniel Leblanc

D'après le grand généalogiste de l'Acadie Stéphane White, mon ancêtre Daniel Leblanc épouse vers 1645-1650 la veuve d'un certain Jehan Mercier, Françoise Gaudet, née en 1623 fille de Jehan Gaudet censitaire de la seigneurie d'Aunaie, à Martaisé en 1634 et Marie Daussy. Jehan Gaudet et Marie sont arrivés en Acadie et ils s'établissent à Port-Royal vers 1636. À Port-Royal, au recensement de 1671, on compte 68 familles, dont celle de Daniel, il a 45 ans et sa femme Françoise, 48 ans. Ils sont recensés dans la catégorie des «laboureurs» c'est-à-dire des colons. Le recensement nous donne les noms de sept enfants de Daniel et Françoise : Une fille Françoise âgée de 18 ans et mariée, Jacques vingt ans, Étienne 15 ans, René 14 ans, André 12 ans, Antoine 9 ans, et Pierre 7 ans. Ils ont 18 bêtes à cornes, 26 brebis, et 10 arpents de terre en deux emplacements. Au recensement acadien de 1686, Daniel Leblanc et son épouse Françoise Gaudet ont respectivement 60 et 63 ans et ils habitent encore Port-Royal.

Daniel a su conquérir l'estime et la reconnaissance de ses compatriotes. Lorsque William Phips⁶ s'empare et détruit la place le 22 mai 1690, (Le « journal » des actes de Phips relate : « Nous avons abattu la croix, pillé l'église, descendu le maître-autel, brisé leurs images » ; et, le 23 mai : « Continué à piller sur terre et sur mer, et aussi sous la surface du sol dans leurs jardins » (RAC, 1912, 54ss.) Il exige de la part des habitants de Port-Royal et de ceux de la rivière du même nom de choisir six d'entre eux pour former un conseil, afin de garder la paix et d'y administrer la justice, Daniel Leblanc fait partie des six membres du conseil.



⁶ C'est ce même William Phips qui le 16 octobre 1690 tente de s'emparer de Québec. Et lorsque Phips envoya le major Thomas Savage intimier à Frontenac l'ordre de se rendre, le gouverneur prononça la parole devenue célèbre : « Je n'ay point de réponse à faire à vostre general que par la bouche de mes canons et a coups de fusil. »

Mon ancêtre décède entre les années 1693 et 1698. Françoise Gaudet veuve une deuxième fois meurt chez son fils Pierre entre les années 1698 et 1700.

À partir de documents concernant l'histoire acadienne et ceux de l'exil, on constate que la famille Leblanc fut constamment déchirée entre sa loyauté à la France et son désir de vivre en harmonie avec les Anglais. Il y eut à certains moments des prises de positions opposées à l'intérieur de la famille. À la veille de la déportation, certains Leblanc n'ont pas toujours été d'accord avec l'attitude du «Conseil des Anciens». Plusieurs ont pris les armes contre les Anglais. Ceci provoqua le fait, que les Leblanc seront parmi les Acadiens les plus touchés et les plus dispersés de tous les groupes familiaux, lors du processus de la déportation à l'automne 1755. Dans le cadre de cet article, je m'en tiens qu'à la présentation de mes ancêtres en ligne directe. J'ai volontairement exclu les autres enfants de ces familles. Plusieurs de ces enfants auront des vies vraiment exceptionnelles pendant toutes ces années d'exil.

Deuxième génération : Pierre Leblanc

Pierre est né à Port-Royal en 1664 ou 1665. Il est le fils de Daniel et Françoise Gaudet. Il épouse en première noce en 1684, Marie Thériot, fille de Claude Thériot et Marie Gautreau. Un fils est né de cette union en 1685. Il se nomme Pierre, Marie décède peu de temps après la naissance de Pierre. Au recensement de Port-Royal en 1693, Pierre est veuf il est âgé de 28 ans. Il épouse en seconde noce à Port-Royal en 1697, Madeleine Bourg, née elle aussi à Port-Royal vers 1677, (elle est âgée de 3 ans au recensement de Port-Royal en 1679, de 16 ans en 1693 et de 21 ans en 1698). Madeleine, fille de Jean Bourg et Marguerite Martin est veuve en première noce de Pierre Maisonnat avec lequel elle a eu une fille, Marie Maisonnat. Pierre est capitaine de milice et il est blessé dans une échauffourée entre les Français sous le commandant de M. de Subercase et les «Bostonniens».⁷ Pierre décède le 5 novembre 1723 et Madeleine Bourg le 3 décembre 1730.

Troisième génération : Jean-Simon Leblanc

Jean-Simon Leblanc est né le 23 août 1703 à Port-Royal, il épouse à cet endroit le 23 novembre 1722 Jeanne Dupuis, fille de Jean Dupuis et Anne Richard. Ce couple est déporté avec les quatre derniers enfants de la famille le 12 septembre 1756 à Westboro Massachusetts. Lors de son exil, la famille de Jean-Simon a la chance de croiser sur son chemin une âme charitable en la personne du Reverend Ebenezer Parkman⁸ avec qui elle se lie d'amitié. Il faut signaler ici que de nombreux Acadiens déportés au Massachusetts eurent beaucoup de souffrances en raison des préjugés et de la haine qu'entretenaient à l'époque les puritains et les protestants à l'endroit de tout ce qui était catholique et français. Bien entendu, il ne pouvait pas pratiquer leur religion, car une loi interdisait alors à un prêtre catholique de franchir les frontières de la province du Massachusetts sous peine de mort. Les déportés acadiens sont en arrivant dispersés dans diverses localités et bien entendu «liés par contrat» à des maîtres anglais. Les autres membres de la famille, Jean-Simon le plus vieux est dans la localité de Lynn, Massachusetts avec sa famille dès janvier 1756. Isabelle et sa famille se sont soustraites à la déportation en traversant les bois (la Gaspésie) pour se rendre en Nouvelle-France, où nous les retraçons en 1757. Nastasie (Anastasie) fut placée à Manchester, New Hampshire avec sa famille et Joseph était à Cambridge. Puis à partir de 1767, les Acadiens reçoivent l'autorisation de quitter les lieux, plusieurs enfants de Jean-Simon se dirigent vers la «Province of Quebec». Il semblerait que Jean-Simon et son épouse sont restés à Salem, Massachusetts. Comme plusieurs autres Acadiens, il semble que la destinée de Jean-Simon se soit éteinte sous une de ces pierres tombales sans nom du cimetière de Salem, pendant que l'on retrouve à Saint-Ours, Jeanne Dupuis, devenue veuve. Le 28 septembre 1775, elle est témoin avec son fils Jean-Simon et sa bru, Marie Landry, lors du contrat de mariage de sa petite fille Marguerite Girouard, fille de Joseph Girouard et Nathalie Leblanc.

⁷ D'après une lettre datée du 6 juin 1707 de M. Labat dans «Nouvelle-France», vol. 11, 1884, p. 477-478.

⁸ Si nous connaissons ces détails de la vie de mon ancêtre au Massachusetts, c'est grâce aux souvenirs «Parkman Diaries» publiés par le révérend Ebenezer Parkman de Westboro, Massachusetts.

Quatrième génération : Jean-Baptiste Simon Leblanc

Jean-Baptiste Simon est né le 21 avril 1724 en Acadie, il se marie le 19 Janvier 1750 à Port-Royal avec Marie-Josephe Landry, fille de Charles Landry et Marie-Josephe Girouard. Cette famille fut déportée dans la localité de Lynn, Massachusetts. Elle quitte Lynn en 1768 pour venir s'installer à Saint-Ours. Cependant la majorité des mariages des enfants de Jean-Baptiste-Simon et de Marie Landry ont lieu à Saint-Denis sur la rivière Richelieu.

Cinquième génération : Joseph Leblanc

Joseph est né en 1755 en Acadie, il arrive à Saint-Ours en 1768 à l'âge de 13 ans. Il se marie à Saint-Ours le 7 octobre 1776 avec Geneviève Bergeron, fille de Jean-Baptiste Bergeron et Angélique Thérèse Grenier. Il semble que le couple se soit déplacé vers Saint-Denis après son mariage, puisque les enfants sont tous été baptisés à cet endroit. En 1767, 13 familles d'Acadiens vont venir s'établir à Saint-Denis-sur-Richelieu. Ils vont s'établir dans le quatrième rang dont ils furent les défricheurs et les premiers habitants.

Sixième génération : François Leblanc

François est né à Saint-Denis le 9 mai 1787 et il prend pour épouse à Saint-Denis le 25 novembre 1811, Marie-Louise Payan, fille de François Payan et Angèle Dalmasse.

Septième génération : François Leblanc

François Leblanc se marie à Notre-Dame de Saint-Hyacinthe le 21 février 1843 avec Théotiste Royer, fille de Pierre Royer et Angélique Paré.

Huitième génération : François Leblanc

François se marie en première noce, lui aussi à Notre-Dame de Saint-Hyacinthe, le 17 août 1873 à Vitaline Chabot, fille de André Chabot et Adélaïde Racine. Puis en seconde noce à Saint-Hugues le 18 novembre 1890 à Euphémie Chartier, fille de Jean-Baptiste Chartier et Euphémie Ledoux.

Neuvième génération : François-Xavier Leblanc

François-Xavier se marie à la paroisse de Saint-Thomas-d'Aquin près de Saint-Hyacinthe, le 27 septembre 1898 à Emma Chabot, fille de Magloire Chabot et Philomène Lussier.

Dixième génération : Albini Leblanc

Albini se marie à Saint-Jude près de Saint-Hyacinthe, le 11 février 1926 à Marie Julie Aline L'Heureux fille de Louis-Alphonse L'Heureux et Flore-Emma Lavallée.

Onzième génération : Camille Leblanc

Votre humble serviteur né en 1929, s'est marié à Montréal dans la paroisse Saint-Raymond, le 30 juin 1962 à Cécile Doyon, née en 1929 elle aussi. Elle est la fille d'Albert Doyon et d'Aline Vanasse.

Cette lignée de Leblanc est donc présente au Canada depuis 1636. Qu'est-ce qui a motivé la venue de Daniel Leblanc et sa femme Françoise Gaudet en Acadie ? On ne le saurait jamais, cependant ceci a permis à cette famille de se perpétuer en Acadie au Québec, au Canada et aux États-Unis avec des milliers de descendants. Lorsque nous faisons notre arbre généalogique, il est toujours surprenant de découvrir le cheminement de nos ancêtres pour arriver à notre personne. Selon les époques, les guerres, les famines, les épidémies et dans mon cas, la **déportation** de l'Acadie, mes ancêtres ont survécu, quelle belle aventure !

Camille Leblanc

Membre de la Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux

Je tiens à remercier J.P. Robert Leblanc pour l'aide apporté dans la rédaction de ce texte.

PROCHAINE RENCONTRE DE LA SHGQL

---À mettre à votre agenda---

Hommage aux patriotes des Quatre Lieux

Comme à chaque année, la Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux soulignera la journée nationale des Patriotes par une cérémonie en hommage aux patriotes des Quatre Lieux.

La cérémonie aura lieu le 20 mai à 13h30 à Saint-Césaire,

au monument des patriotes, dans le parc Neveu (coin Neveu et Saint-Paul)

Amenez votre chaise

Bienvenue à tous.

Nouveaux membres de la Société

Nous vous souhaitons la bienvenue et beaucoup de plaisirs parmi nous

Réjean Bernier, Luc Lemay, Claudette Chartier-Lefebvre, Sylvie Daigle.

Activités de la SHGQL

15 avril 2013

Réunion du conseil d'administration à l'ordre du jour : Le déroulement de la campagne de financement. Retour sur notre sortie à la cabane à sucre, nos publications, les projets actuels : Croix de chemin, Archives vivantes, Mémoires vivantes des Quatre Lieux et la prochaine conférence.

23 avril 2013

Une trentaine de personnes étaient présentes à la sacristie de l'église d'Ange-Gardien pour la conférence de Jonathan Lemire concernant le patriote Jean-Joseph Girouard et son talent de dessinateur. Grâce à celui-ci nous pouvons mettre une figure sur plusieurs patriotes, dont certains des Quatre Lieux. Nous avons tous apprécié sa très grande connaissance du sujet et le diaporama présenté par le conférencier.

29 avril 2013

Mise en place de la nouvelle croix de chemin au coin du rang de la Grande-Barbue et de la route 112. C'est une très belle collaboration entre bénévoles et commanditaires. Nous reviendrons sur le sujet dans la revue du mois de septembre avec des commentaires et des photographies.

13 mai 2013

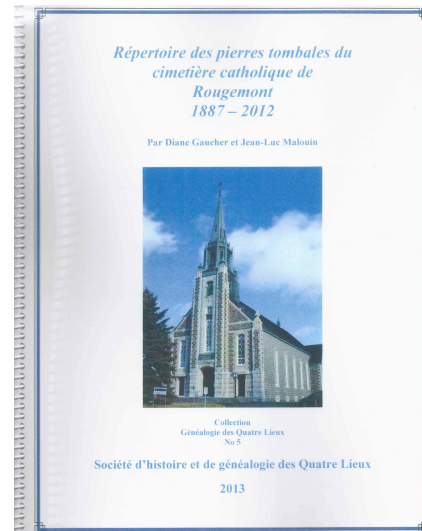
Réunion du conseil d'administration à l'ordre du jour : La campagne de financement, l'inauguration de deux croix de chemin à Saint-Césaire, les prochaines conférences, les publications à venir, photographier les pierres tombales du cimetière de Saint-Césaire, etc

--Nouvelles publications--

Répertoire des pierres tombales du cimetière catholique de Rougemont
Cédérom Livre



Versions MAC ou PC = 20.00\$



Livre : 30.00\$

Les deux items 40.00\$



Livre de 447 pages, illustré de plus de 350 photographies
de l'historien Gilles Bachand, en vente 50.00\$

Merci à nos commanditaires

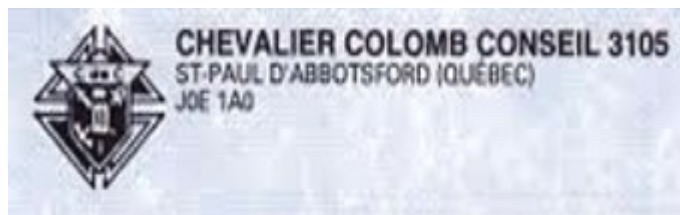
Il y a de la place ici pour votre carte professionnelle
Merci de nous encourager

Caisse Desjardins de Granby-Haute-Yamaska
Caisse Desjardins de Marieville-Rougemont
Caisse Desjardins de Saint-Césaire
La Caisse populaire de l'Ange-Gardien



Desjardins

Coopérer pour créer l'avenir



Agir pour Iberville Marie Bouillé Députée d'Iberville Tél : 450 346-1123 Sans frais : 1 866 877-8522 www.MarieBouille.org	estrie richelieu MUTUELLE D'ASSURANCE AGRICOLE 770, rue Principale Granby (Québec) J2G 2Y7 Téléphone: 450-378-0101 1-800-363-8971 Télécopieur: 450-378-5189 ger.qc.ca	RONA Ducharme <i>Et Frère Inc.</i> BOIS ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION • QUINCAILLERIE ☐ 1221, rue Vimy, St-Césaire (Québec) J0L 1T0 Tél. : 450 469-3137 • Fax : 450 469-3653 ☐ 53, rue Cécile, Saint-Pie (Québec) J0H 1W0 Tél. : 450 772-2472 • Fax : 450 772-5393
Ostiguy & Robert Inc. 255, ROUTE 112, ST-CÉSAIRE, QUÉBEC J0L 1T0 Pierre Ostiguy ordrain@xplornet.com www.ostiguyetrobert.com Bur.: (450) 469-3156 Bur.: 1-800-363-8973 Cell.: (450) 830-9278 Fax: (450) 469-5667	Gestion de matières résiduelles SANI ECO ENSEMBLE, RÉCUPÉRONS ! Sylvain Gagné 530, rue Edouard Granby, QC J2G 3Z6 Tél.: 450 777-4977 Cell: 450 777-9779 Fax: 450 777-8652 sanieco@bellnet.ca	COOP COOPÉRATIVE RÉGIONALE D'ÉLECTRICITÉ de St-Jean-Baptiste-de-Rouville

 LE MATÉRIEL INDUSTRIEL LTÉE INDUSTRIAL SUPPLIES LTD CONSTANT AIR-FLO ISO 9002 325, Grande Caroline Rougemont (Québec) JOL 1M0 Montréal : (514) 878-9675 Rougemont : (450) 469-4935 Fax : (450) 469-4786 www.lmi-caf.com • constant@lmi-caf.com	A. Lassonde Inc. 170, 5th Avenue, Rougemont (Québec) Canada JOL 1M0 Tél./tel. : (450) 469-4926/(514) 878-1057 Télec./fax: (450) 469-1816 Site Internet / Web Site: www.lassonde.com    ALLENS SUN-MAID	 Claude Robert Président / Chef de la direction President / Chief Executive Officer Tél./Tel.: 514 521-1011 Cellulaire/Cellular: 514 592-2727 Sans frais/Toll free: 800 361-8281 Télec./Fax: 450 641-3471 20, boul. Marie-Victorin Blvd. Boucherville (Québec) Canada J4B 1V5 crobert@robert.ca www.robert.ca 
--	---	---

OLYMEL S.E.C./L.P.  2200, av. Pratte, St-Hyacinthe (Québec) Canada J2S 4B6 Tél.: (450) 771-0400 Fax: (450) 773-6436 www.olymel.ca	<i>Société</i>  <i>Richelieu</i> <i>St-Jean-Baptiste</i> <i>Yamaska Inc.</i> 558, rue Concorde Nord, bureau #1 Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 4P3 tél. : 450-773-8535	Chalet de l'érable 20, Rue de la Citadelle, Saint-Paul d'Abbotsford, QC, JOE 1A0 www.chaletdelerable.com
---	--	---

 PROMUTUEL BAGOT	TFL TRANSPORT F. LUSSIER INC. TRANSPORT GÉNÉRAL - GENERAL CARRIER Martine Lussier Directrice générale tfl@videotron.ca 76, chemin Marieville Rougemont (Québec) Canada JOL 1M0 Tél.: (450) 469-2523 Watt: (800) 363-1076 Fax: (450) 469-5307	 Saint-Césaire
--	--	--

Ange Gardien Hôtel de ville Municipalité d'Ange-Gardien 249, rue Saint-Joseph Ange-Gardien Qc JOE 1E0 Tél. (450) 293-7575 Fax : (450) 293-6635	1111, avenue Saint-Paul Saint-Césaire (Québec) JOL 1T0 Téléphone: 450.469.3108 poste 229 Télécopieur: 450.469.5275 cynthia.bosse@bellnet.ca www.ville.saint-cesaire.qc.ca  Saint-Césaire <i>Ville en mouvement</i>	Saint-Paul d'Abbotsford 926, rue Principale Est Saint-Paul d'Abbotsford, Qc JOE 1A0 Téléphone : (450) 379-5408 Télécopieur : (450) 379-9905 Courriel : d.rainville@videotron.ca
--	--	--

 Municipalité de Rougemont 61, chemin de Marieville Rougemont (Québec) JOL 1M0 Téléphone: (450) 469-3790 Télécopie: (450) 469-0309	 NRC 2430, Principale St-Paul d'Abbotsford, QC JOE 1A0	Transport et EXCAVATION François Robert inc. 526, rang Séraphine Ange-Gardien JOE 1E0 info@excavationfrancoisrobert.com www.excavationfrancoisrobert.com RBD #8004-6030-10 ✓ Résidentiel ✓ Industriel ✓ Commercial ✓ Agricole ✓ Installation septique François Robert 450-293-5858 Cell: 450-360-9114 Télécopieur: 450-293-5656
---	--	---